

9710035L
ACADEMIE DE LA GUADELOUPE
COLLEGE MIREILLE CHOISY
BOULEVARD
97095 ST BARTHELEMY CEDEX
Tel : 0590296000

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Maintien de la section sportive SURF et fermeture de la section sportive RUGBY

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/11/2020

Réuni le : 03/12/2020

Sous la présidence de : Leela Connor-Hanson

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis favorable sur le maintien de la section sportive SURF et la fermeture de la section sportive RUGBY

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Maintien de la section sportive SURF et fermeture de la section sportive RUGBY

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0